



plainte classée sans suite

Par **roland53**, le **28/11/2011** à **17:28**

En date du 8/1/2010,j'avais déposée plainte contre un mandataire judiciaire,vu son comportement.Cette plainte a été bien évidemment s'agissant d'UDAF,classée sans suite,en date du 29/10/2010.

Je viens d'en être informé,le 28/11/11,par lettre simple(enveloppe neutre)aucune date sur le courrier.Cette enveloppe m'a été posté le 24/11/11.

On me dit que je peux maintenir ma plainte,en allant par exemple devant le tribunal d'instance; Cette plainte passera-t-elle encore après plus d'un an(29/10/2010)

Ce courrier ayant reveillé ma colère,comment maintenir cette plainte si elle ne passait plus?comment faire?j'ai quand même été pas mal (berné)